

Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 43 N°: 9

Juin 2023



Joyeuse
Fêtes des
Pères ♥

18 juin 2023



199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-2128

Courriel:
lereveil@sogetel.net

Site Web:
journal-le-reveil.com
Version PDF du journal disponible

SOMMAIRE

Rubrique pastorale.....	3
Comité des Loisirs—Fête St-Jean ..	4
Nouvelles Fabrique	5
Affaires municipales.....	7-12
Le Réveil	11
École Chanoine Ferland	13
Nouvelles du village	15
Quiz Québec	16
Club Âge d'Or Panet	17
Le mot du maire	18-19
Activités estivales - municipalité	21
Tournoi de balle amical... ..	23
Tournoi maskinongé	24-25
Église chrétienne	27
Les jardins communautaires	29
Carnet de Claire-Hélène	31
Méli-Mélo.....	33
Coin des annonceurs.....	34-35
Calendrier	36

Bonne lecture!

Parution: **Mensuel**

Tirage: **540 exemplaires**

Distribution: **Gratuit**

Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du
Québec, 2^e trimestre 2023

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Thérèse Bilodeau, prés.	249-2951
Suzanne Fortier, v.-prés.	249-2772
Céline Lemelin, secr.-très.	249-2128
Huguette Noël	249-2633
Francine Marceau	249-2023
Pierrette Leclerc	(418) 371-1241
Alice Lenoir	(514) 209-8050

COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture
et Communications
Québec



Gagnant
du tirage offert par le
Journal Le Réveil:

Juin

Carte cadeau 20\$
Dépanneur Pied de la Côte

#290 Jacques Carbonneau

Réclamez votre prix auprès de
Huguette Noël
(vous avez un mois pour le réclamer)

La prochaine parution du
journal Le Réveil aura lieu le

06 septembre 2023

La date limite pour remettre vos
articles est le

21 août 2023



VITE

Tirage
certifié
AMECQ

Rubrique pastorale

Horaire des messes : Juin 2023

Jeudi 1er juin	13 h	Saint-Just	Villa des Sages
Jeudi 1er juin	14 h	Saint-Fabien	Habitations Panet
Dimanche 4 juin	10 h 30	Lac-Frontière	À l'Ôtel "église"
Dimanche 11 juin	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
Dimanche 18 juin	10 h 30	Saint-Just	À l'église
Jeudi 22 juin	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
Dimanche 25 juin	10 h 30	Saint-Fabien	À l'église

*** Horaire sujet à changement**
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

Récitation du chapelet (nouvelle journée : mardi)

Mardi 6 juin	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie
Mercredi 13 juin	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie
Mercredi 20 juin	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie
Mercredi 27 juin	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie

Important : Vous devez passer par la porte du portique à côté de l'église

*Pour les horaires des messes de juillet et août,
Vous référer au feuillet paroissial.*

*L'horaire pour les vacances sera annoncé au feuillet paroissial
et sur le répondeur, donc il serait préférable d'appeler avant de
vous déplacer au bureau de la Fabrique.*

Merci de votre compréhension et bon été à vous tous!

Estelle Boutin, secrétaire



La St-Jean



en Famille!



Samedi, le 24 Juin 2023

Horaire de la journée

12h00; Tournoi de balle

13h00 à 18h00; Activités pour enfants

(Maquillage jusqu'à 16h00 et Jeux Gonflables jusqu'à 18h00)

20h00; Musique avec Duo Distraction

21h00; Feu de joie



ACTIVITÉS

GRATUITES

Hot-dogs, hamburgers et
boissons en vente sur place !



N'oublie pas ton maillot pour
les Jeux d'eau !



Votre Comité des Loisirs

Les Amis de Panet



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le lundi et le jeudi de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous au

418 249-2941

Lorraine Lemelin

Nouvelles de la Fabrique

C'est avec déception que nous avons appris la semaine dernière que la municipalité n'est pas en mesure de nous soutenir financièrement pour la rénovation extérieure de l'église. La municipalité tient toutefois à nous soutenir dans l'élaboration de projets et dans la recherche de financement pour atteindre nos objectifs. Au moment d'écrire ces lignes, aucune décision n'est arrêtée quant à la réalisation du projet.

Si vous aviez des noms d'artistes d'intérêt, qui pourraient venir nous divertir, ce qui nous aiderait à atteindre nos objectifs de financement, faites nous en part sans tarder.

Vous avez aussi la possibilité de faire des dons à la fabrique, en soulignant que vous voulez que les sommes servent à la restauration des fenêtres, en échange de reçus d'impôt pour alléger vos taxes à payer pour 2023. C'est un poste budgétaire protégé, qui nous permet de garder la totalité des sommes ici, dans le but de faire les travaux.

Nous envisageons aussi préparer notre dossier, pour faire une demande de subvention auprès du conseil du patrimoine, nos démarches se poursuivront au cours des prochains mois...

Au moment de lire ces lignes, les billets du tirage seront sans doute tous vendus. Suivez-nous tous les vendredis à compter de 13 heures. Vous pourrez aussi consulter le feuillet paroissial pour prendre connaissance du nom des gagnants. Nous vous souhaitons la meilleure des chances. Votre soutien nous est précieux.

Notre dernier bulletin de nouvelles jusqu'au mois de septembre. Nous profitons de ce moment pour vous souhaiter un été reposant, avec de beaux moments de plaisir avec vos proches et amis.

Soyez prudents! Bon été!

Raymonde Auger

Présidente du Conseil de Fabrique



Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

VENTE de pneus et de jantes pour autos et camions neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

Une femme en deuil

Une femme vient de perdre son mari. A une amie qui lui rend visite, elle confie :

- François était merveilleux, il a pensé à tout. Il m'a laissé trois enveloppes à ouvrir après sa mort.

Dans la première il y avait deux cent dollars avec ce mot : pour la messe et les fleurs.

Dans la deuxième il y avait trois mille dollars avec ce mot : Pour le cercueil en acajou.

Dans la troisième il y avait dix mille dollars avec ce mot : Pour la pierre.

Elle tend la main vers son amie et lui montre sa bague :

- Qu'est-ce que tu penses du diamant ?

...

DÉPANNÉUR
★ GEM ★
ESSENCE
DÉPANNÉUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.
7 JOURS SUR 7 — 8H À 23H
Tél.: 249-4191 Fax: 249-4191

GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES



Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, prop.

Affaires municipales

Séance extraordinaire 31-03-2023

- Abandon de projet pour le fonds d'infrastructures municipales d'eau (Fimeau)

Dossier : 2027321 Municipalité de la Paroisse de Saint-Fabien-de-Panet

La Municipalité a reçu le 2 septembre 2020 de la Ministre Andrée Laforest, indiquant que nous étions admissible à une aide financière de 1 008 000\$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 1 260 000\$ selon votre calcul.

La Municipalité a obtenu des soumissions en 2019 qui chiffrèrent les travaux entre 3 000 000\$ et 3 500 000\$.

Une décision est prise et il y a abandon du projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur Pied-de-la-Côte vu les coûts réels élevés pour la réalisation de ce projet.

Séance ordinaire 03-04-2023

- CNESST - Formulaire employé désigné

Depuis le changement de personnel administratif, nommant madame Annick Grégoire-Bégin, directrice-générale et greffière-trésorière, plusieurs changements doivent être faits auprès de divers organismes gouvernementaux.

Un changement doit être fait auprès de la CNESST pour donner à madame Annick Grégoire-Bégin, un accès à titre de représentante de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet.

Il y a donc autorisation pour madame Annick Grégoire-Bégin et monsieur Laurent Laverdière, maire, de signer tout documents ou formulaires nécessaires à l'obtention des accès pour la CNESST. nvier 2023.

- Demande d'appui pour le projet « Café culturel de l'Espérance »

La municipalité manque de lieu de rencontre. Il y a un manque dans la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet de louer à prix abordable.

Il est donc accepté que la directrice-générale émette une lettre d'appui pour ce projet à madame Élisabeth Montminy-Deslauriers, présidente et fondatrice du Café culturel l'Espérance. Ladite lettre se lira comme suit :

Café culturel l'Espérance

À l'attention de madame Élisabeth Montminy-Deslauriers, présidente fondatrice
176, rue Boutin
Saint-Fabien-de-Panet(Québec)
G0R 2J0

Objet : Lettre d'appui au projet
« Café culturel l'Espérance »

Madame,

Cette lettre a pour but de confirmer que la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet donne son appui au projet du « Café culturel l'Espérance » qui a pour but de donner un lieu de rencontre à nos citoyens.

Nous appuyons également le « Café culturel l'Espérance » qui n'a pas pour seule et unique but d'offrir un lieu de rencontre à notre population pour socialiser et prendre un bon café mais qui a aussi pour but d'offrir des logements résidentiels abordables puisque notre Municipalité comme bien d'autre souffre du manque de logement à offrir à ses citoyens.

Donc la Municipalité, est en accord d'appuyer moralement et non financièrement ce projet.

Annick Grégoire-Bégin

Directrice générale et greffière-trésorier

- Résolution FRR Volet 3—Pôle sud de la MRC de Montmagny

L'enveloppe totale du FRR Volet 3 est de 225 000\$ par pôle municipal. Après concertation, les élus et directrices générales des municipalités de Lac Frontière, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet et Sainte-Lucie-de-Beauregard ont été unanimes à l'octroi d'une somme de 21 250\$ pour le projet de skate-park à l'École Secondaire St-Paul.

À la suite de cet octroi, une somme de 203 750\$ demeurerait disponible pour des projets intégrant le cadre de gestion du FRR Volet 3.

Lors de la rencontre du 20 mars 2023, les élus et les directrices générales présents à la rencontre ont présenté divers projets admissibles dans le cadre du FRR Volet 3 mais qui, pour certains, s'actualiseront entre les mois de juin 2023 et novembre 2025.

Lac Frontière Projet de plein-air à l'étude bénéficiant d'un apport financier du FRR Volet 3 de 50 000\$
Ste-Lucie Projet à l'étude, possibilité d'un mur d'escalade d'une valeur approximative de 100 000\$ bénéficiant d'un apport financier du FRR Volet 3 de 50 000\$

St-Fabien Projet de pump-track au coût de 140 000\$ bénéficiant d'un apport financier du FRR V 3 de 50 000\$

St-Just Projet pour la patinoire et réparation du terrain de balle au coût d'environ 245 000\$ bénéficiant d'un apport financier du FRR V 3 de 50 000\$.

Les quatre municipalités du pôle Sud de la MRC de Montmagny doivent s'entendre et être unanimes sur les montants accordés pour chacun des projets.

Les projets doivent être différents d'une municipalité à l'autre et amener une attractivité nouvelle dans les municipalités du pôle Sud de la MRC de Montmagny ;

Une résolution est adoptée à l'effet que la municipalité de :

Lac Frontière bénéficie d'un montant de 50 000\$;

Affaires municipales (suite)

Sainte-Lucie-de-Beauregard bénéficie d'un montant de 50 000\$

Saint-Just-de-Bretenières bénéficie d'un montant de 50 000\$

Saint-Fabien-de-Panet bénéficie d'un montant de 50 000\$

À la suite des sommes octroyées, à la suite de l'acceptation des projets au comité du FRR Volet 3 et à la suite de l'acceptation de la résolution passée au conseil des maires, les municipalités et ou projet, pourront procéder à l'actualisation de leurs projets d'ici décembre 2025 avec le support financier du FRR Volet 3.

- Formation en comptabilité- adjointe (Pascale Déraps)

L'adjointe est à l'emploi de la Municipalité depuis décembre 2021.

La comptabilité municipale comporte des notions particulières qui s'appliquent aux municipalités.

Il est convenu de payer les frais de 400\$ avant taxes pour une formation en comptabilité municipale pour l'adjointe, madame Pascale Déraps.

- Internet - Presbytère

Monsieur le maire nous informe que l'internet fourni au presbytère par le wifi de la Municipalité est très peu fonctionnel. Le maire demande aux conseillers de penser à une solution pour régler la situation.

- Renouvellement du bail au 187 rue Boutin

La résolution 23-01-019 est abrogée par la présente résolution. Elle mentionnait que lors du renouvellement du bail du 187, rue Boutin qui aura lieu le 1er juillet 2023 qu'une augmentation de 25\$ par mois serait demandée.

Pour donner suite à l'opposition de la locataire, le conseil a rediscuté des modalités du renouvellement.

La Municipalité a pris en considération quelques situations particulières qui ont lieu depuis le début de location, comme le manque de

chauffage dû au manque d'isolation et des dégâts d'eau.

Pour ces raisons, la directrice générale signe un renouvellement de bail pour une durée de 3 ans soit du 1^{er} juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2026 au prix de 1 025\$ par mois, chauffé et éclairé.

- Peinture boulangerie

La Municipalité a fait peindre la devanture du 187, rue Boutin à l'été 2022. Il restait quelques galons de peinture de l'année dernière; alors la Municipalité désire peindre le côté ouest de la bâtisse.

L'isolation de la toiture de ce bâtiment a coûté 800\$ de moins que prévu.

Un ouvrier sera engagé pour effectuer les travaux de peinture du côté ouest de la boulangerie et de défrayer les coûts nécessaires à la réalisation de ces travaux.

- Élection pour le poste numéro 2 et le poste numéro 3

Le maire nous informe que la Municipalité a reçu 2 mises en candidature pour le poste de conseiller numéro 2, deux mises en candidatures pour le poste de conseiller numéro 3. Une seule mise en candidature a été reçue pour le poste numéro 4 qui était madame Gladys Mercier. Le vote par anticipation aura lieu à la salle du conseil situé au 195, rue Bilodeau le 16 avril de 12h à 20h et le jour du scrutin aura lieu le 23 avril à la salle communautaire située au 213, rue de la Salle de 10h à 20h.

- Réfrigérateur de la salle communautaire - Soumission

Le réfrigérateur commercial de la salle communautaire a plus de vingt ans.

La Municipalité a fait appel à un frigoriste pour voir s'il était possible de le faire réparer. Une somme de 2 000\$ serait nécessaire pour le réparer et aucune garantie de fonctionnement ne pourrait être

donné vu l'âge de l'appareil. La Municipalité a obtenu des soumissions pour remplacer le réfrigérateur commercial de la salle communautaire:

DOYON DESPRÉS

- Réfrigérateur neuf 38 pc²
3 199\$ avant taxes
- Réfrigérateur neuf 40,8 pc²
2 785\$ avant taxes
- Réfrigérateur neuf 33,5 pc²
2 799\$ avant taxes

GENEVIÈVE TRAHAN

(particulier)

Usagé de 2021 (marque Migali)
49 pc² 3 100\$ sans taxes

Il est résolu d'acheter le réfrigérateur usagé à madame Geneviève Trahan au coût de 3 100\$ puisqu'il est plus grand et de payer les frais de livraison de ce réfrigérateur.

- Information du maire

Nouveau horizons

Le maire nous mentionne avoir reçu la lettre de refus pour la demande de financement fait par la Municipalité en décembre 2022.

Isolation boulangerie

L'isolation de la boulangerie a été faite et au lieu de coûter 6 625\$ le prix a été de 5 823,48\$.

CPE

Le maire prévoit rencontrer le député monsieur Mathieu Rivest pour la création d'un centre de la petite enfance au CHSLD.

Séance du conseil municipal de mai

La Municipalité essaye pour la séance de mai de diffuser à l'aide de l'appareil DTEN en direct la séance du conseil; un lien internet sera disponible sur le site de la Municipalité.

- Demande de don pour le Gala Méritas de l'École secondaire de St-Paul

3 dons de 50\$ chacun est accordé.

Affaires municipales (suite)

- Demande de planter des poteaux dans l'emprise du rang St-Armand

Les conseillers nous informent qu'ils devront attendre la fonte des neiges pour effectuer une visite des lieux avant de se prononcer.

- Renouvellement de l'entente entre la RGMRM, la RIGMRIM et les municipalités membres de la RIGMRIM

Renouvellement pour la poursuite de l'entente intermunicipale entre la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) et la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny (RIGMRIM) et les dix-huit (18) municipalités membres de celle-ci pour la délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement technique (LET) entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2032.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet s'est regroupée avec dix-sept (17) autres municipalités pour former la RIGMRIM pour mettre en commun leurs ressources en matière de gestion des matières résiduelles.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet et la RIGMRIM ont déjà signé une entente intermunicipale le 19^e jour de septembre 2007 se terminant le 31 décembre 2012 avec la RGMRM pour la délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un LET.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet et la RIGMRIM ont signé un addenda à cette entente le 14 novembre 2012 afin, notamment, de permettre la poursuite de l'entente entre le 1^{er} janvier

2013 et le 31 décembre 2017.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet et la RIGMRIM ont adopté des résolutions autorisant la poursuite de l'entente entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2022.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet et la RIGMRIM souhaitent la poursuite de l'entente entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2032.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet accepte donc de renouveler l'entente intermunicipale entre la RGMRM, la RIGMRIM et les 18 municipalités membres de celle-ci pour la délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement technique entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2032.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet accepte aussi la nouvelle tarification proposée par la RGMRM.

Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027, le coût annuel fixe pour l'immobilisation et l'opération du centre de transfert est fixé à 436 401 \$ (i.e. 411 401 \$ plus 25 000 \$ destiné à l'indexation des salaires des employés de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles (RIGDSAG).

À compter du 1^{er} janvier 2024, les salaires des employés de la RIGDSAG seront indexés annuellement, selon la variation à la hausse de l'indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, de Statistique Canada, pour le produit ou ensemble de produit « Ensemble », de juillet à juillet (première ligne du tableau 18-10-004-01).

Compte tenu de ce qui précède, le coût annuel mentionné de 436 401 \$ sera donc majoré annuellement,

à compter du 1^{er} janvier 2024 afin d'inclure l'indexation des salaires des employés de la RIGDSAG et sera versé en mensualité par la RIGMRIM à la RGMRM.

La RIGMRIM inclura ce montant à ses dépenses budgétaires et à percevoir mensuellement dans la quote-part de ses membres selon le tonnage apporté par chaque municipalité.

Le coût pour le transport sera établi à la suite de l'ouverture par la RGMRM d'un appel d'offres pour le transport des matières résiduelles de la RIGMRIM.

La RGMRM facturera mensuellement directement à la RIGMRIM les frais de transport réels.

La RIGMRIM inclura une estimation des frais de transport des matières résiduelles à ses dépenses budgétaires et percevra mensuellement dans la quote-part de ses municipalités membres la facture mensuelle fournie par la RGMRM et qui sera répartie selon le tonnage apporté par chaque municipalité.

Le coût pour l'enfouissement sera de 75,00 \$/tonne que la RGMRM facturera directement aux municipalités selon leur tonnage respectif.

À compter du 1^{er} janvier 2024, ce tarif sera indexé annuellement, le 1^{er} janvier, selon la variation à la hausse de l'indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, de Statistique Canada, pour le Canada, pour le produit ou ensemble de produit « Ensemble », de juillet à juillet (première ligne du tableau 18-10-004-01), indexation qui ne pourra excéder 3,5 % annuellement et qui ne pourra pas être négative (pas de déflation).

Étant donné que la RIGMRIM prend en charge les coûts fixes d'exploitation (immobilisation et opération) et les coûts de transport des matières résiduelles, il y a lieu de demander un coût la tonne pour les industries, commerces et institutions (ICI) qui ne font pas partie de la collecte municipale, qui pas-

Affaires municipales (suite)

seront par le centre de transfert, qui sera facturé par la RGMRM et qui par la suite remettra les sommes à la RIGMRIM.

Ce coût de 2023 à 2027 sera de 53,00 \$ la tonne auquel sera ajouté le coût de transport réel et l'IPC à compter du 1^{er} janvier 2024, et ce, selon les mêmes modalités d'indexation mentionnés précédemment.

Ce coût de 2028 à 2032, le cas échéant, le coût à la tonne, sera établi suite aux négociations qui pourront être possible si les parties conviennent par addenda de prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2032 et ce en sus du coût de transport réel et de l'IPC applicable. Ce renouvellement d'entente fera l'objet d'un addenda à l'entente actuelle.

La présente entente prend effet le 19 septembre 2007 et se termine le 31 décembre 2027, et ce à moins que les parties conviennent par addenda de prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2032.

En 2027, si la RIGMRIM transmet à la RGMRM un avis indiquant que la RIGMRIM souhaite prolonger l'entente jusqu'au 31 décembre 2032, les parties conviennent d'initier, dans les trente (30) jours suivant cet avis, des négociations de bonne foi pour convenir des nouvelles conditions de l'entente, et ce pour la période du 1^{er} janvier 2028 au 31 décembre 2032.

La RGMRM demeurera propriétaire de tous les actifs mobiliers liés à la réalisation de ses engagements en vertu des présentes à la fin de l'entente. Si les parties conviennent de prolonger par addenda l'entente jusqu'au 31 décembre 2032, la RGMRM cédera gratuitement à la RIGMRIM le ou vers le 31 décembre 2032, les actifs immobiliers liés à la réalisation des engagement afférents à l'entente.

Si l'entente se termine le 31 décembre 2027, la RIGMRIM s'engage alors à acquérir ces dits actifs immobiliers à leur valeur nette comptable,

Malgré ce qui précède, seront exclus des acquisitions de la fin de l'année 2027 ou de la fin de l'année 2032 les biens meubles et immeubles loués par la RGMRM par la RIGDSAG pour l'aménagement et l'opération du centre de transfert, et toutes les améliorations, acquisitions ou autres actifs immobiliers acquis aux L.E.S. en relation avec cette entente. À la fin de l'entente, le 31 décembre 2027 ou le 31 décembre 2032 (le cas échéant), la RIGMRIM deviendra propriétaire de tous les actifs immobiliers liés à la réalisation de ces engagements en vertu des présentes, exception faite des exclusions mentionnées précédemment.

La RIGMRIM pourra également résilier l'entente avant le 31 décembre 2027 ou avant le 31 dé-

cembre 2032 (le cas échéant) en transmettant dans les six (6) mois avant la date d'échéance applicable, selon un moyen permettant d'en démontrer la réception qui dans un tel cas, la RIGMRIM s'engage à acquérir les actifs immobiliers mentionnés à leur valeur nette comptable.

La RIGMRIM est partie à la présente entente pour consentir aux engagements pris, par les municipalités qui la forment, envers la RGMRM.

Monsieur Laurent Laverdière, maire ainsi que madame Annick Grégoire-Bégin, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisé(e)s à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, le renouvellement de l'entente à intervenir avec la RGMRM, la RIGMRIM et les municipalités faisant partie de la RIGMRIM, ainsi que tout document afférent à la réalisation du renouvellement de cette entente.

La présente résolution sera transmise aux dix-sept (17) autres municipalités signataires de l'entente concernant la RIGMRIM, ainsi qu'à ladite Régie et à la RGMRM.

- Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales

Le ministère des Transports a versé une compensation de 192 027 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021. Les com-

Avis de recherche

Le Conseil 3454 des Chevaliers de Colomb de L'Islet est à planifier la prochaine édition de son **Salon des Patenteux** qui se tiendra le samedi 19 août 2023.

Nous sommes à la recherche de patenteux et de leurs inventions fonctionnelles. Ça vous tente de montrer votre patente inscrivez-vous d'ici le 15 juillet.

Pour informations : Jean-Edmond Caouette (418) 247-5283, Madeleine Gagnon (418) 247-5368.

Affaires municipales (suite)

pensions distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet informe donc le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

- Autorisation de signature - Entente régionale de prévention des incendies

Il y a volonté de plusieurs municipalités de la MRC de Montmagny

de conclure une entente pour partager un service en prévention incendie sur leur territoire. La Ville de Montmagny a déposé une demande d'aide financière concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Des ententes intermunicipales peuvent être conclues, sur une base volontaire, en vertu des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes ou 569 et suivants du Code municipal du Québec et ces ententes demeurent la façon la plus utilisée par les municipalités pour procéder à la mise en commun de services.

Le projet d'entente intermunicipale concernant les services de prévention incendie soumis par la Ville de Montmagny est accepté et le maire et le ou la directrice-

générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, l'entente concernant les services de prévention incendie sur le territoire des municipalités participantes à l'entente.

Une copie de la présente résolution sera transmise aux municipalités participantes, ainsi qu'au directeur de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Ville de Montmagny.

- Publi-postage pour l'obtention de soumission pour l'arrosage de fleurs pour l'été 2003

La saison estivale arrive à grand pas.

Il y aura donc demande de prix pour l'arrosage et entretien des fleurs de cet été comme l'an dernier soit par la poste à tous les citoyens et de payer les frais relatifs à ce publi-postage.

Le Réveil

Avis de convocation Assemblée générale annuelle

Lundi, 12 juin 2023 à 19h
au 18 rue Principale Est (Pavillon Joseph-Lessard)
salle de réunion

Bienvenue à tous!

Vente des cartes de membre

Encore une fois cette année, les cartes de membre seront en vente à compter du mois d'août. Vous pourrez vous procurer votre carte auprès de l'un des membres du journal ou encore au bureau de poste à compter du 8 août 2023. Du porte à porte sera aussi fait par l'équipe du journal et comme par les années passées, nous vous remercions de votre accueil cordial et de votre générosité.

Le prix est toujours de 5\$ la carte et vous permet de participer au tirage d'un certificat-cadeau (20\$) à chaque parution, offert par le journal auprès d'un commerce de la paroisse.

Un bel été à tous et le journal vous revient en septembre.

L'équipe du journal Le Réveil

Municipalité - demande de permis

« DANS COMBIEN DE TEMPS AURAIS-JE MON PERMIS? »

C'est une excellente question! Comme vous le verrez, le processus est tributaire de nombreux facteurs internes et externes.

Premier arrivé, premier servi!

Nous recevons un grand nombre de demandes de permis, de certificats et d'informations. Tous les projets sont prioritaires et dans un tel contexte, la règle du « premier arrivé, premier servi » est de rigueur.

Le dossier est-il complet?

Il arrive que certaines informations soient manquantes ou que leur indispensabilité ne soit établie qu'en cours d'analyse du dossier. Cette analyse peut être suspendue en attendant les documents manquants.

Dans les meilleurs délais.

Nous ne sommes pas en mesure de donner une date d'émission réaliste lors d'une demande de permis, en raison des trop nombreux facteurs qui influencent l'opération et des périodes d'affluence parfois imprévisibles. Nous nous faisons cependant un devoir de servir la clientèle de façon rigoureuse et dans les meilleurs délais possibles.

Il est fortement recommandé d'adresser votre demande à la municipalité en remplissant un formulaire **au moins 4 à 5 semaines** avant le début des travaux. Nos inspecteurs disposeront alors d'assez de temps pour étudier tous les aspects législatifs de la demande qui parfois, peuvent être complexes. Si la demande peut être traitée dans les jours qui suivent son dépôt, ils pourront le faire rapidement.

Il ne vous sert à rien de vous présenter au bureau pour savoir si votre permis est prêt ou pour rencontrer les inspecteurs.

Toute demande de permis doit être acheminée à la municipalité **avant que les travaux débutent**, et il faut **obligatoirement** avoir son permis en main avant de commencer les travaux. Avant d'élaborer votre projet, d'acheter vos matériaux ou de mandater votre entrepreneur, assurez-vous d'obtenir les renseignements relatifs au zonage propre à votre secteur (marge de recul, hauteur et volume des constructions, emprise au sol, etc).

Demander un permis est une démarche que plusieurs redoutent ou ignorent volontairement. Certains appréhendent la possible hausse de taxes qu'entraîneront leurs travaux, mais le permis sert à s'assurer que les travaux projetés seront conformes aux règlements municipaux. Le non-respect des exigences pourrait vous occasionner des ennuis à la vente de votre propriété. Pour tous types de travaux, vous devez vous adresser à nos inspecteurs afin de valider votre projet et obtenir les autorisations nécessaires. Vous vous épargnerez bien des soucis!

BÉNÉVOLE EN CHEF RECHERCHÉ !

2023-2024

Le club des petits déjeuners de l'école **CHANOINE-FERLAND** cherche un ou une bénévole en chef.

Vous serez responsable d'assurer la gestion quotidienne de la préparation et du service des petits déjeuners selon les règles et valeurs qui caractérisent le club.

Prérequis:

- Être matinal et âgé de plus de 18 ans.
- Avoir la capacité de communiquer par courriel et être accessible facilement par téléphone.
- Dynamique, organisé et ayant un leadership positif.

Il est également possible que 2 personnes se partagent la tâche à tour de rôle. Une compensation financière symbolique sera versée directement par le Club au bénévole en chef, à titre d'allocation pour remboursement de dépenses.

Pour tout renseignement contactez :

Nancy Bilodeau

Chanoine-ferland@cscotesud.qc.ca ou au 418-248-8095

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !



École
Chanoine-Ferland

Pour en savoir plus, visitez la section
« Impliquez-vous » sur le site Web :
clubdejeuner.org



NOUVELLE ADMINISTRATION

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



EXCAVATION BLG

SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches Inc. F10156

Nouvelles du village

La Popote - à partir de 11h30

8 juin
à la salle communautaire

Club Âge d'Or Panet

Danse le dimanche 04 juin de 13h30 à 16h30
Musique avec le duo Charles et Diane

Cartes les jeudis soirs à la salle du bureau municipal jusqu'au 15 juin (inclusivement)

Le Comptoir de survie

Ouverture à 13h à tous les jeudis (local derrière l'église)

La bibliothèque municipale - heures d'ouverture
199 rue Bilodeau

Juin
Les mercredis: 07 juin 18h00 à 20h00
14 juin 18h00 à 20h00
21 juin 18h00 à 20h00
28 juin 18h00 à 20h00

Bienvenue à tous!

Club Âge d'Or Panet

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Vendredi, 16 juin à 14h

à la salle du conseil municipal au 195 rue Bilodeau

Bienvenue!

**** Les formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès de**
Angèle Lafontaine (418) 249-2717
Claudette Lapointe (418) 249-2211

Restaurant

14 rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 418-249-4186

Le Gourmet

Bonne fête des pères

**Repas Fête des pères
Samedi 17 juin**

Soupe
Brochette de poulet
Steak français
Dessert

BONNE
fête des pères

Gagnante de la Fête des Mères
Gervaise Lajoie Asselin

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI: 6H À 14H

**MERCREDI, JEUDI:
6H À 18H30**

**VENDREDI AU DIMANCHE:
6H À 19H**

Bonnes vacances à tous!

Nanette, Kathia, Roxanne, Myriane

QUIZ QUÉBEC

- 1 - Quel était le salaire minimum pour les salariés à pourboires au Québec à la fin de 1986?
A) 3,63\$ B) 4,35\$ C) 4,74\$ D) 4,98\$
- 2 - En quelle année le Québec a-t-il connu son record de mariages?
A) 1946 B) 1953 C) 1961 D) 1972
- 3 - Quel est le 53e nom de famille le plus fréquent au Québec?
A) Alain B) Beaudoin C) Jodoin D) Poulin
- 4 - Quel était le salaire minimum au Québec entre le 1er février 2001 et le 1er octobre 2002?
A) 7,00\$ B) 7,75\$ C) 8,25\$ D) 8,50\$ (21 ans plus tard, il est à 15,25\$)
- 5 - Quel était le prix moyen de l'essence à la pompe au Québec en 1998?
A) 55,2 cents B) 63,4 cents C) 70,9 cents D) 79,3 cents
- 6 - Combien de naissances y a-t-il eu au Québec en 1959?
A) 91 294 B) 102 963 C) 144 459 D) 198 745
- 7 - Combien de naissances le Québec a-t-il enregistrées en 2000?
A) 72 010 B) 76 297 C) 80 542 D) 84 081

Tiré du livre : Quiz Québec de Louis-Luc Beaudoin, Éd. Bravo

Solution à la page 19

Aux membres du Club de l'Âge d'Or Panet FADOQ

Le Conseil du Club vous remercie pour le renouvellement de vos cartes de membres, et ainsi, vous nous démontrez votre fidélité. Vous nous aidez à poursuivre notre engagement social qui consiste à soutenir les actions assurant un mieux-vivre ensemble.

Nous rejoignons plusieurs personnes par la danse et d'ailleurs on vous invite à venir nous rejoindre tous les premiers dimanches du mois en après-midi, et ne serait-ce que pour entendre la belle musique de Charles et Diane et qui, en plus nous permet de bouger.

Les tournois de cartes du jeudi en soirée à la salle du Conseil sont une véritable thérapie par le rire et le plaisir qui sont au rendez-vous. Nous finirons le 15 juin par un souper (prix réduit) au restaurant et une remise de prix.

Voici quelques actions accomplies en réponse aux demandes de soutien financier qui nous ont été présentées:

- Plus de 22,000\$ pour les Habitations Panet
- 1,500\$ au Cercle des fermières
- 6,200\$ pour un achat de cuisinière pour la salle communautaire
- 20,000\$ pour des travaux de peinture sur notre église qu'il ne faut surtout pas oubliée.

Vous avez certainement vu ou entendu que le Club paie le prochain renouvellement de votre carte de membre pour un an et cela pour tous les membres enregistrés avant le 31 mars 2023. Ce fut pour nous une autre manière de redonner à nos membres.

Nous organisons de petits voyages ou nous nous joignons à d'autres groupes et encore là, nous accordons un rabais qui semble plaire aux membres. Oui nous sommes très vivants encore et continuerons de l'être car nous croyons aux valeurs de partage, d'engagement et d'harmonie sociale entre nous.

Bon été à tous!

Votre Club de l'Âge d'Or

Le mot du Maire...

Lors de la dernière séance extraordinaire du conseil tenue le 8 mai dernier, Monsieur Morin, CPA auditeur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton a présenté les états financiers de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet aux conseillers pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2022. Voici le résumé de sa présentation :

Total des revenus de fonctionnement (voir note 1)	1 863 955\$
Moins : Total des dépenses de fonctionnement (voir note 2)	1 921 434\$
Moins : Remboursement à long terme	(29 008\$)
Moins : Activités d'investissement	(56 908\$)
Amortissement	332 375\$
Cession nette des immobilisations	11 592\$
Propriétés destinées à la revente	0\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	216 014\$
Surplus accumulé au 01-01-2022	949 700\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	216 014\$
Moins affectation surplus	(328 529\$)
Surplus accumulé au 31-12-2022	837 185\$

Note 1 :

Le total des revenus de fonctionnement comprend :

Taxes (Foncières, eau, égout et matières résiduelles)	1 026 831\$
Compensation tenant lieu de taxes (Compensations reçues du gouvernement pour les terres publiques, les écoles et les établissements de santé)	116 225\$
Transferts (Subvention pour entretien du réseau routier, péréquation, TVQ etc.)	567 321\$
Services rendus (Location de salle, location de refuges du Parc régional des Appalaches) Services rendus aux municipalité voisine, photocopies, etc.	62 012\$
Imposition de droits (Licence de chiens, droit de mutations, etc.)	35 972\$
Amendes et pénalités	11 599\$
Autres revenus d'intérêts	12 002\$
Autres revenus	31 993\$
Total des revenus de fonctionnement	1 863 955\$

Le mot du Maire ... (suite)

Note 2 :

Le total des dépenses de fonctionnement incluant l'amortissement des immobilisations corporelles comprend :

Administration générale (Salaire administration et élus, frais d'administration, fourniture de bureau, etc.)	372 480\$
Sécurité publique (Sûreté du Québec, Service incendie)	177 086\$
Transport (Salaires officier et ouvrier municipaux, déneigement, entretien des équipements, signalisation, éclairage de rue, etc.)	673 775\$
Hygiène du Milieu (Réseau d'aqueduc, réseau d'égout, cueillette et transport des vidanges et du recyclage)	480 820\$
Santé et bien-être	0,00\$
Aménagement, urbanisme et développement (Règlement urbanisme, fleurs et entretien, quote-part MRC, Tourisme)	55 839\$
Loisirs et Culture (Entretien et frais de chauffage salle, chalet des sport, bibliothèque, etc. Patinoires, terrain de jeux, Piscine etc.)	140 144\$
Frais de financement (Intérêts sur la dette à long terme)	21 290\$
Total des dépenses de fonctionnement	1 921 434\$

Pour plus d'informations ou commentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à munpanet@saintfabiendepanet.com ou par téléphone au 418-249-4471 poste 1.

Solution du jeu **QUIZ QUÉBEC**

- 1- A) 3,63\$
- 2- D) 1972 - avec 53 967 unions, en 2017 il y a eu près de 23 000 mariages au Québec
- 3- B) Beaudoin - Poulin arrive au 30^e rang, Alain au 434^e rang et Jodoin au 495^e rang
- 4) A) 7\$ - en l'an 2000, il est à 12\$ l'heure
- 5) A) 55,2 cents
- 6) C) 144 459 - le Québec a enregistré, en 1959, 36 390 décès.
- 7) A) 72 010 - en 2017, 83 900 bébés sont nés au Québec, quelque 2 500 de moins qu'en 2016.

PRÉVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



ACTIVITÉS ESTIVALES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET



TARIFS 2023

Demi-journée (3 h.)	40 \$
Journée complète	75 \$
Fin de semaine	100 \$

PAYABLE EN ARGENT SEULEMENT

Pour une 2^e année, la municipalité vous offre:

LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES!

Service offert à tous les résidents permanents, saisonniers, utilisateurs du camping, etc.

RÈGLES DE RÉSERVATION:

- être âgé de 18 ans et plus;
- remplir et signer le contrat lors de la location;
- le port du casque est obligatoire. Nous vous en fournirons un sur place. Il est possible de porter le vôtre, il doit cependant remplir les conditions de sécurité routière;
- réservez au 418 249-4471, poste 2.

Jeux de pétanque

Deux jeux sont mis à votre disposition au bureau de la municipalité et des allées sont accessibles au public dans le parc du Centenaire.

Vous pouvez vous procurer les jeux au bureau de la municipalité
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h. et de 13 h à 16 h.



Line Lemelin
COIFFURE
Elle & Lui

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543



L'ine

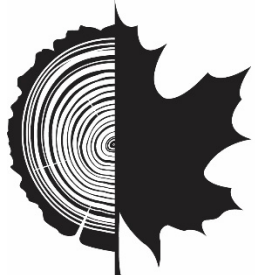


Si votre vie est affectée par la consommation d'une autre personne, parent ou ami. Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcooliques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

Pour information:
1-844-725-2666



ÉRABLIÈRE
LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré (paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes passées après le 1 juillet.

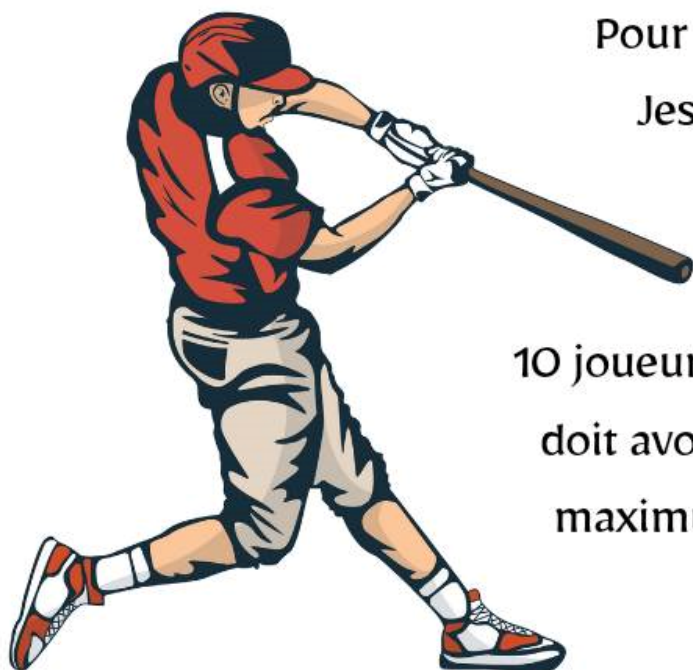
Étienne Chabot : 581 999-4969
Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée

TOURNOI DE BALLE MOLLE AMICALE

Samedi le 24 Juin 2023,
au terrain de balle de St-Fabien-De-Panet

Pour inscription veuillez contacter
Jessy Guénard via messenger.



-MAXIMUM DE 8 EQUIPES-

10 joueurs par équipes, chaque équipe
doit avoir un minimum de 2 filles et
maximum 1 joueur de grosse ligue.

Votre Comité des Loisirs

Le Réveil

C'est avec grand plaisir que je vous annonce que le journal continuera d'être publié comme les années passées au retour des vacances, c'est-à-dire pour septembre prochain.

Mme Alice Lenoir s'est portée volontaire pour assurer le poste de secrétaire et donc voir à la mise en page du journal pour l'année à venir.

Quant à moi, je resterai en support pour la comptabilité, les demandes de subvention et la facturation le temps qu'il faudra.

Au plaisir
Céline Lemelin

TOURNOI DE MASKINONGÉ À LAC-FRONTIÈRE

DATE : Du 16 au 18 juin 2023

Notre populaire tournoi de maskinongé s'en vient à grand pas. Il sera tenu cette année sous sa forme habituelle. Le lac Frontière est une destination de choix pour la pêche au maskinongé. Sortez votre meilleur leurre et montez à bord d'une embarcation afin de relever le défi de pêcher ce grand poisson solitaire. Remontez la rivière Noire Nord-Ouest à la découverte des fosses profondes qu'il affectionne particulièrement.



Prix :

3 premiers prix seront attribués aux participants ayant pêché les plus gros maskinongés en termes de longueur et de poids. En plus le premier gagnant se verra attribué un trophée.

Il y aura de nombreux prix de participation qui seront tirés au hasard parmi les participants. À l'avance, nous tenons à remercier sincèrement nos généreux commanditaires pour leur soutien qui nous permet de faire de notre tournoi une activité tant convoitée par les amateurs de pêche sportive.

Déroulement du tournoi

Inscription : L'inscription peut se faire à compter de maintenant en complétant le formulaire d'inscription que vous trouverez à la page suivante et en nous le faisant parvenir par courriel à : campinglacfrontiere@gmail.com ou encore en le laissant au camping ou au bureau municipal.

L'inscription peut également se faire sur place à votre arrivée au camping du 16 au 18 juin. Les inscriptions se feront à compter de 6h00 le matin.

Frais d'inscription : Adultes : 15. \$ Enfants : 10. \$ (moins de 12 ans)

Mise à l'eau des embarcations : La mise à l'eau des embarcations se fait par la descente principale au camping.

Mesure des prises : Vous vous rendez à l'endroit aménagé pour la mesure des prises de 28 pouces et plus pour enregistrer votre prise. Les prises de moins de 28 pouces ne seront pas enregistrées.

Remise à l'eau : La remise à l'eau des maskinongés de 28 pouces et moins sera obligatoire.

Remise des prix : La remise des prix aura lieu dans la salle communautaire le dimanche à 12 :00

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec madame Danielle Caron au 418-245-3553 poste 1225.

PROTECTION DU LAC ET DE LA RIVIÈRE NOIRE NORD-OUEST

Les municipalités de Lac-Frontière et de Sainte-Lucie-de-Beauregard ainsi que le Comité de Protection du Lac ayant à cœur la protection du lac et sa survie ainsi que la protection de la rivière demande aux propriétaires d'embarcations participants au tournoi de procéder au lavage de leur embarcation si ceux-ci sont allés sur un autre lac depuis le début de la saison. La survie de notre lac et de la rivière est importante pour vous pêcheurs, pour nos municipalités et pour les générations futures.

De plus, nous vous remercions de suivre les quelques conseils ci-dessous.

Naviguez en protégeant la qualité de l'eau :

- Inspectez et/ou lavez votre embarcation avant la mise à l'eau pour retirer toute trace d'espèces exotiques envahissantes
- Lors de la mise à l'eau de votre embarcation, assurez-vous que seule la remorque entre en contact avec l'eau.
- Lorsque vous faites le plein d'essence, évitez les débordements ou les déversements.
- Ne jetez aucun déchet dans l'eau.
- Évitez de naviguer dans les herbiers de plantes aquatiques car vous risquez de contribuer à propager les espèces exotiques envahissantes qui pourraient s'y trouver.
- Le cas échéant, veillez à la conformité du réservoir d'eaux usées de votre embarcation et disposez conformément de son contenu.
- Utilisez un moteur électrique ou optez pour un moteur à quatre temps, moins polluant si vous le pouvez.
- Effectuez l'entretien de votre embarcation (cirage, nettoyage, peinture, sablage, etc.) à l'extérieur de l'eau et de la bande riveraine.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION TOURNOI DE MASKINONGÉ 2023

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

Chantal Vachon

Coiffure et esthétique

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145



Les produits SCENTSY
très beaux cadeaux à offrir
pour Noël

SCENTSY

Chantal

GARAGE
Royer

Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell.: 418-241-3820

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins
Suspension

Vente et pose de pneus
Balancement électronique

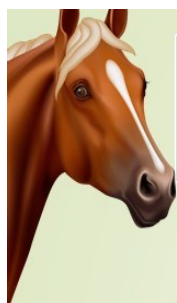
Changement d'huile

Vente de pièces
neuves et usagées
sur demande

HORAIRE

Lundi au vendredi

⇒ SUR RENDEZ-VOUS



Annie-Mô

Annie Mathieu, Propriétaire
415 Route 204, St-Just-de-Bretenières

Vous avez besoin de nourriture pour vos animaux

Chien
Chat
Cheval
Poule
Lapin etc...

Je suis là pour vous servir!

Ouvert les vendredis de 9H :00 à 11H :30
ou sur rendez-vous

Tél : 418-244-3009



Réflexion...

Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour beaucoup d'années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. Mais Dieu lui dit : Insensé ! Cette nuit même, ton âme te sera redemandée ; et ce que tu as préparé, qui l'aura ? (Luc :12. 19, 20)

Deux maisons

Un homme fortuné entreprit de faire bâtir une maison somptueuse. Il acheta un terrain bien situé, et n'épargna ni sa peine ni son argent pour que sa future habitation soit spacieuse et confortable. Il en fit construire en même temps une deuxième, toute petite, qui n'avait qu'une chambre souterraine et sans fenêtres, avec juste une porte en fer et des murs en marbre.

Ces deux bâtisses étaient destinées aux mêmes personnes : L'une pour les vivants, l'autre pour les morts. La petite crypte fut vite terminée. Mais avant même que la superbe villa soit achevée, le riche propriétaire fut bientôt couché dans la demeure mortuaire sombre et froide.

Ainsi, on dépense beaucoup d'énergie et de temps pour organiser sa vie, pourtant courte, afin qu'elle soit aussi belle, facile et enrichissante que possible... et on est surpris par la mort qui nous fait entrer dans l'éternité. Car après la mort, tout n'est pas fini, qu'on le croie ou non : notre âme est immortelle.

La Bible dit : "Il est réservé aux hommes de mourir une fois, et après cela, le jugement" (Hébreux 9. 27). Ceux qui, de leur vivant, ont accepté le Seigneur Jésus comme leur Sauveur, se reconnaissant pécheurs, sont à l'abri du jugement et ont la vie éternelle. Mais tous ceux qui l'ont refusé auront à répondre de leurs fautes, et devront subir la juste colère de Dieu.

Lecteur, c'est sur la terre que se décide votre avenir. Le choix vous en est laissé : Acceptez le salut gratuit que Dieu vous offre aujourd'hui. La porte du ciel est encore ouverte, n'attendez pas qu'il soit trop tard !

Le Seigneur accueille tous ceux et celles qui viennent à lui. Il a dit : Je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi (Jn :6,37 b)



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418) 244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418) 249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.



Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTE, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL



La qualité du service avant tout !
418 248-2468

2270419



Adhésion au panier de légumes et réservation de plants pour vos jardins

Du **1er février au 15 mars**, visitez notre site web www.fermeflancsud.ca section [produits](#) pour vous inscrire au panier de légumes et réserver vos plants.

Panier de légumes: Suite à votre inscription, vous recevrez le jour même un premier courriel confirmant votre demande d'inscription. Dans les jours suivants, vous recevrez un 2e courriel avec le contrat à lire, signer et nous retourner pour finaliser votre abonnement au panier de légumes 2023.

Plants pour jardins: Suite à la réservation de vos plants, vous recevrez un premier courriel confirmant votre commande. Début mai, vous recevrez un 2e courriel précisant l'heure pour venir récupérer vos plants directement à la ferme **27-28 mai 2023** sur rendez-vous uniquement entre 9h00 et 16h00.

Tous les plants que nous produisons sont issus de variétés adaptées à notre climat, cultivés sans produits chimiques et sont prêts à être plantés. Les achats seront payables sur réception en argent comptant ou par virement interac.

La Ferme Flanc Sud, 60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084
Courriel: fermeflancsud@cisk.ca , Facebook: [LaFermeFlancSud](#)

LES JARDINS COMMUNAUTAIRES
SONT PRÊTS À ACCUEILLIR
LES JARDINIERS DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

Les citoyens de Saint-Fabien-De-Panet désirant avoir un jardin, mais n'ayant pas d'espace à leur domicile, peuvent louer un bac et de la terre gratuitement.

Nous avons **12 places disponibles**.

Pour réserver votre espace de jardinage,
Veuillez communiquer avec le bureau municipal
au **418 249-4471**.

Un bac par résidence.



Nous vous souhaitons un bel été et un bon jardinage!

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – Formation administration

Prendre note que le bureau municipal sera fermé les 14, 15 et 16 juin prochain, en raison de la formation de notre personnel administratif.

Il sera toutefois possible d'envoyer des demandes de renseignements par courriel à: adjointe@saintfabiendepanet.com ou de laisser un message vocal.

Le message sera pris en début de soirée et vous serez rappelé selon l'urgence de la situation.

Merci de votre compréhension!

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

REMORQUAGE RECYCLAGE

GILLES & MARC NICOLAS

Tél.: 249-8911



Service de
REMORQUAGE
24hres

Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers
(aucun achat).

ACHAT FERRAILLE
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

Vente de pneus usagés
Vente de pièces usagées
et neuves sur commande

Recyclage
Remorquage

9276-4992 QUÉBEC INC.
Licence #78448

25, Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Gilles Nicolas: 418 249-8911
Marc Nicolas: 418 291-2615





(TÉMOIGNAGE) ITINÉRAIRE SPIRITUEL (Abbé Cyril Gordien, décédé mars 2023)

C'est par une immense action de grâce lancée à notre Seigneur que je voudrais débiter ces lignes de méditation. Oui, je rends grâce à mon Dieu pour la foi que j'ai reçue dans mon enfance, une foi solide et pure, une foi qui n'a jamais failli malgré les nombreuses épreuves de la vie, une foi que mes chers parents m'ont transmise dans la fidélité et l'amour de l'Église. Je rends grâce au Seigneur pour la famille unie dans laquelle je suis né, et pour tout l'amour que mes parents et mes frères m'ont prodigué. J'ai eu une enfance très heureuse, marquée par l'exemple que donnait mon père, exemple de don de soi dans son métier de chirurgien et de fidélité dans prière et la foi en Dieu.

Mon père m'a transmis le sens de l'effort, le dégoût pour la mollesse et la paresse, la rigueur dans le travail bien fait, et la force pour combattre. Il a toujours fait preuve d'un grand courage pour défendre la vie et la foi, à travers de multiples engagements, que ce soit pour des questions bioéthiques, avec son expertise de chirurgien, ou que ce soit pour défendre l'école libre.

Ma mère m'a transmis sa douceur, sa joie de vivre, son sens du beau et son bon sens, sa piété fidèle et sa finesse dans les relations. Elle aussi, a toujours fait preuve d'un immense courage pour soutenir mon père à la fin de sa vie, et pour affronter ensuite sa nouvelle vie de veuve, si jeune, avec ses enfants à charge. Elle n'a jamais baissé les bras, animée d'une foi indéfectible. Aujourd'hui encore, elle affronte ma maladie en m'apportant son caractère optimiste et joyeux pour avancer. (2 Tm 4, 5-7).

Je rends grâce au Seigneur pour m'avoir appelé au sacerdoce, moi, son indigne serviteur. Lorsque j'ai ressenti cet appel au fond de mon cœur, il m'a rempli d'une joie indicible, et simultanément d'une crainte pleine de respect pour le Seigneur : pourquoi moi, qui me sens si indigne et si incapable d'assumer une telle charge et une si grande mission ? Mon chemin vers le sacerdoce, au séminaire, fut à la fois joyeux et douloureux. Joyeux, par les grâces reçues, lesquelles m'ont toujours conforté dans ma vocation, et par ce que j'ai reçu à travers la formation ; douloureux, aussi, par des épreuves et souffrances venant de l'Église.

Je n'ai jamais trahi les convictions qui m'animaient, malgré les persécutions inévitables. J'ai toujours résisté, combattu et lutté quand je sentais que les mensonges, la médiocrité, ou la perversité étaient à l'œuvre. Cela m'a valu des coups reçus et des brimades, mais je ne regrette pas ces combats menés avec conviction. Le plus dur est de souffrir par l'Église et pour L'Église comme Jésus.

À suivre, bon été, soyez tous bénis! □



SALON COIFFURE KATERI

128 route 283, St-Fabien-de-Panet 418-249-2131
kateriboutiniso@hotmail.com



Perçage d'oreilles
avec poinçon
15\$

Produits **AVON**

Kateri

VOTRE EMPLOI

on y travaille
ensemble

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement

C.a.R.e.

Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY-L'ISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559
1 877 337-9559
lecare.ca  



**Un technicien
d'expérience**

**Pour un service en
toute confiance**

- Moteur
- Transmission
- Système injection
- Système électronique
- Lecture de code "engine"
- Antirouille
- Vente et installation de pneus
- Programmation de valve électronique

Lundi au vendredi : 8h00 à 17h00

25, rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0

418-249-2835

GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée 418 249-2042
418 508-9036

Lavallée Frédérique 418 281-9667
(gardienne avertie 2021)

Chabot Mya 418 234-3773



À VENDRE:

Meuble de télé en mélamine
noire avec une bande verte
avec huche et portes en verre,
lumières intégrées, propre

Prix: 60\$

Suzanne: 418 291-5054

*Prompt rétablissement
à toutes les personnes qui ont été
hospitalisées durant le mois*

*Bienvenue à tous les
nouveaux résidents*

*Nos sympathies aux personnes éprouvées
par le décès d'un être cher*

– Mme Rachel Doyon, décédée le 19 mai 2023, à l'âge de 97 ans et 9 mois



Gertrude Pelletier
418 234-7873

Service de traiteur
Repas chaud ou froid
Pour toute occasion



*Présente à
chaque étape*



Le coin des annonceurs

Municipalité Saint-Fabien-de-Panet

195 rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0



*Annick Grégoire-Bégin, directrice générale
Frédéric Fortier, inspecteur municipal*

Tél: 249-4471
Fax: 249-4470

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires:

Saint-Fabien - Estelle Boutin	tél.: 249-4171
Lac Frontière/Ste-Lucie	
Bruno Lachance	tél.: 223-3421
Saint-Just -Josée Bolduc	tél.: 244-3610

Horaire secrétariat St-Fabien:

LUNDI - JEUDI 8h00 à 12h et 13h à 16h

Horaire des messes

Voir en page 3 du journal

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien

Raymonde Auger, présidente
Suzanne Brisson, vice-présidente
Donalda Boucher

Suzanne Montminy
Bruno Duchesneau
Claudette Lapointe



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale



Tél.: 418 358-0648



Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268
Télécopieur: 418 249-2248

**Guillaume Bélanger,
Suzanne Lachance**
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0

Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide
Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**
72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes
Gaston Therrien N.D. 1601



**SOUSSION
GRATUITE**

**Félix B. Lemelin
Julien Guénard**

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081



**Pharmacie Annabelle Giroux
et Philippe Drouin Inc.**
Pharmaciens-propriétaires

192, route 283
Saint-Fabien-De-Panet (Québec) G0R 2J0
T 418 249-2391
F 418 249-2390

Lundi au jeudi : 9h à 12h + 13h à 17h
Vendredi : 9h à 12h + 13h à 17h
Samedi : 9h à 12h
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

membre affilié à **Proximed**



quincailleriemas@sogetel.net
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières, Qc G0R 3H0



JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Construction et rénovation, résidentiel,
commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204
Saint-Just-de-Bretenières
Québec G0R 3H0

**ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL**

**Roger Bolduc
Marilyn Bolduc
Kévin Chabot**

Propriétaires

Tél. : 418 244-3266
Cell. : 418 625-0335
Fax : 418 244-3645
jprbolduc@sogetel.net

Marché
Richelieu
Complice de votre quotidien

**Chez Doyon
& Frères**



Jérôme Doyon
Propriétaire /
Owner

Marché Richelieu
Chez Doyon & Frères inc.
2, rue Principale Est
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091
418 249-4000
marcherichelieu.ca

Soins de Pieds

ongles incarnés, cors, verrues plantaires,
mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.
technicienne en hygiène
418-249-2509

211, rue Nadeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Juin 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Messe Habitations Panet 14h Comptoir de survie Âge d'Or - cartes <i>Collecte montres domestiques</i>	2	3 Pleine lune 
4 Club Âge d'Or Après-midi de danse 13h30	5 Conseil municipal	6	7 Biblio 18h à 20h	8 Comptoir de survie Popote Âge d'Or cartes 	9	10 Dernier quartier 
11	12 Le Réveil Assemblée générale annuelle 19h00	13	14 Biblio 18h à 20h	15 Comptoir de survie Âge d'Or cartes 	16 Club Âge d'Or Assemblée générale annuelle 14h	17 Nouvelle lune 
18	19	20	21 Biblio 18h à 20h	22 Comptoir de survie 	23	24 La St-Jean en Famille débutant à 12h par le tournoi de balle
25 Messe St-Fabien 10h30	26 Premier quartier 	27	28 Biblio 18h à 20h	29 Comptoir de survie 	30	